POSTAUX DE PARIS

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr

Paris, le 10 Février 2012

UNE ATTAQUE SANS PRÉCÉDENT CONTRE LES POSTIERS PARISIENS

LA CGT APPELLE À RIPOSTER LE MERCREDI 29 FÉVRIER PAR LA GRÈVE ET PAR L'ACTION

A Paris, La Poste poursuit sa casse des distris et le processus s'accélère. Mais cela ne lui suffit plus puisqu'aujourd'hui, elle annonce clairement la fermeture de centres de Distri. Le premier concerné étant celui du 6ème arrondissement avec une mutation de l'activité dans l'Etablissement de Paris 05. La CGT mettra tout en œuvre pour que ces projets ne voient pas le jour, mais cela ne pourra être possible que par la mobilisation de l'ensemble des postiers de la capitale car nous sommes tous touchés où que nous soyons.

C'est d'autant plus important, que La Poste a d'ores et déjà d'autres projets dans ses cartons : celui de Paris 11 transféré à Paris 20 par exemple. Elle parle aussi de fusionner des PDC avec des PPDC ou alors elle annonce un transfert provisoire en raison de « *nécessaires travaux* » comme Paris 19 vers Villette PPDC.

Dans le même temps, elle dilapide notre patrimoine immobilier. Elle veut ainsi vendre le site de La Boétie *(avec un transfert sur le site d'Europe PPDC)* ou alors elle manipule comme pour le Louvre, où elle parle de louer à d'autres « *acteurs* » des surfaces, sans garantir à tous les postiers de rester sur le site et de maintenir l'ensemble des activités postales. Ce patrimoines immobilier n'est pas à vendre, il n'est pas la propriété des seuls dirigeants de La Poste, ces immeubles sont des biens inaliénables, ils appartiennent tout autant aux postiers qu'à la Nation tout entière.

Il faut que La Poste respecte nos droits, nos emplois, notre vie et cesse d'agir parfois en toute illégalité

Depuis les dernières élections professionnelles, de nouvelles instances devaient se mettre en place avec de nouveaux moyens et droits, comme c'est le cas pour les Comité Techniques ou les CHS CT. La Poste, pour torpiller leur fonctionnement, s'était lancée dans une procédure juridique, mais voyant que cela se retournait contre elle, elle se désiste maintenant de cette action. Nos militants assignés devant les tribunaux n'oublieront pas ce comportement. Mais le pire est que La Poste se considère au dessus des lois, ou mieux s'invente ses propres règles. Tous les moyens lui seraient bons, car partout elle veut imposer ses objectifs de suppressions d'emploi et de remises en cause des horaires de travail. Elle parle ici de Dialogue Social, là de Dynamique Conventionnelle, elle invente des motifs comme la dénonciation des Usages *(d'ailleurs l'Inspection du Travail, sollicitée sur ce sujet par la CGT de Paris 20, attend des éclaircissements sur ce point)*. Elle déclare même consulter le personnel en lui laissant le choix entre la peste et le choléra sur les régimes de travail. *(Les fameux votes sur les scénarios que seule la boîte propose !!!)*.

.../...

GRÈVE LE 29 FÉVRIER 2012

La Poste n'a peur de rien... pas même du ridicule !

Ainsi sur le projet de Paris 06 transféré à Paris 5, elle ose écrire :

« Enfin dans les moyens mis à disposition, il est à considérer le circuit de dépose et de ramassage des agents allant en distribution sur le 6ème arrondissement, annihilant de facto les hauts le pied aller et retour ».

On délocalise les facteurs du 6ème dans le 5ème et du coup il n'y aurait plus de haut le pied pour aller en tournée dans le 6ème !!!!!!

Et, toujours dans le même document, elle fait référence à un texte de 1994 ! Ainsi La Poste pourrait licencier un salarié si après 2 propositions de poste de travail il les refusait.

Depuis quand un employeur peut-il s'arroger des pouvoirs de juges ?

Nous le réaffirmons, les fruits de la productivité générés par la mécanisation doivent être mis au service du personnel, de nos conditions de travail, de notre vie et de la continuité d'un service public de qualité. A ce titre, nous ne pouvons accepter que les réorganisations passées et à venir, que les fusions de bureaux ne reposent que sur des aspects purement financiers et comptables. Nous ne pouvons accepter d'être déplacés au bon vouloir de nos dirigeants. Nous ne sommes pas des pions ! Nous ne sommes pas une marchandise !

Attention également à l'individualisation voulue par La Poste ; celle-ci consulte les agents et tente par tous les moyens (ETC, groupes de travail, journaux d'entreprise) de nous faire croire que tout cela est pour notre bien et que cela est inéluctable. Par cette démarche, la boîte cherche à nous individualiser et à diviser le personnel en laissant croire que chacun peut s'en sortir tout seul. Pour cela, elle est prête à utiliser les scenario les plus catastrophistes et les plus mensongers. Rappelez-vous, on nous a vendu facteur d'avenir pour faire face à la concurrence il y a quelques années. Quelle concurrence ? Tout le monde sait aujourd'hui que La Poste n'a aucun concurrent. Aujourd'hui, ce serait la crise. Quelle crise ? La Poste vient de réaliser 641 millions d'euros de bénéfices !!! S'il y a une crise, c'est uniquement pour les travailleurs, les chômeurs qui ont perdu leur boulot, les jeunes et les retraités...

Seule une action collective et organisée pourra changer la donne !

Si il est humain de raisonner en termes personnels, de penser à son avenir, il est faux de penser que l'on peut s'en sortir seul : les réorganisations ne sont pas l'affaire de quelques bureaux mais bien de tous les postiers et de leur avenir.

Face à une telle attaque, il faut une mobilisation de tous car où que nous soyons, nous sommes tous touchés. Nous avons les moyens de les faire reculer. Par notre nombre, nous constituons une force considérable.

La CGT mettra également tout en œuvre pour faire respecter les droits des agents mais aussi pour en conquérir de nouveaux. La CGT s'engage à contester systématiquement les moindres violations de nos droits, elle luttera pied à pied et sans relâche et attaquera aussi souvent que nécessaire la Poste quand elle agit dans l'illégalité en matière de CHSCT, CT mais aussi respect des droits aux congés, des ASA enfants malades, contrôles à domicile, entretien d'appréciation, discipline, etc. Mais aujourd'hui, l'urgence est bien de constituer un front uni de tous les postiers. En ce sens, il faut nous renforcer. Votre participation, votre engagement aux côtés de la CGT est aujourd'hui indispensable.

Nous en appelons à la mobilisation de toutes et tous, à un front syndical unitaire le plus large qui soit et pour défendre ensemble nos droits et l'avenir de tous. Un seul objectif : en finir avec tous ces projets. **La Poste doit respecter nos droits, nos emplois et nos conditions de travail.**

Nous vous appelons à répondre présents à toutes les initiatives qui seront prises localement par la CGT afin de construire la mobilisation la plus large possible.

En ce sens, le syndicat CGT des Postaux de Paris appelle toutes les postières et les postiers parisiens à faire grève MASSIVEMENT le MERCREDI 29 FEVRIER pour :

- **Le maintien de l'activité et de l'emploi dans chaque arrondissement et dans chaque service**
- **L'embauche des contrats pros, apprentis, cdd et intérimaires en CDI**
- **L'arrêt de la sécabilité *(1 tournée= 1 facteur)***
- **L'arrêt des contrôles à domicile**
- **L'arrêt des pressions et des sanctions**
- **Aucun déplacement d'office, aucune menace de licenciement**